

LES UNIVERSITÉS SOCIALES DU TOGO

JUSTICE ET ÉQUITÉ SOCIALES, REGARDS CROISÉS DES ACTEURS

12 et 13 octobre 2016 au centre Communautaire de Bè, Lomé, TOGO



« Vouloir c'est consentir, décider, agir ensemble »

LES UNIVERSITÉS SOCIALES DU TOGO

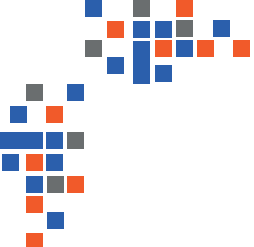
JUSTICE ET ÉQUITÉ SOCIALES,
REGARDS CROISÉS DES ACTEURS

12 et 13 octobre 2016
au centre Communautaire de Bè, Lomé, TOGO



LES UNIVERSITES SOCIALES DU TOGO

« Vouloir c'est consentir, décider, agir ensemble »



Devanture des UST, 12 octobre 2016
Source : UST

LES UNIVERSITÉS SOCIALES DU TOGO

En Bref ...

Pourquoi ?

L'analyse de la société civile togolaise actuelle révèle un besoin : un espace d'échanges. Un espace qui donne la possibilité aux citoyens de réfléchir ensemble et d'agir pour un bien commun. C'est donc un espace participatif qui donne la parole aux citoyens ; un espace qui ne soit pas marqué par les clivages idéologiques, sociaux, ethniques ou religieux pour une analyse critique des problèmes et des défis à relever pour le Togo.

Opter pour l'avènement de la démocratie dans notre pays et en Afrique c'est faire du citoyen l'acteur du changement. Le citoyen n'est pas en effet l'individu politique qui ne défend que ses intérêts mais l'être politique qui agit dans la construction du bien de la communauté à laquelle il appartient.

Les UST répondent à ces besoins et constituent un espace vital pour la démocratie.

Missions :

- Donner aux citoyens togolais des occasions pour s'exprimer
- Favoriser le débat public
- Contribuer par ses actions à l'émergence d'une opinion publique au Togo
- Faire du citoyen togolais l'acteur du développement véritable

Objectifs :

- Sensibiliser la société civile au Togo
- Informer et former le citoyen
- Exercer son droit de contrôle citoyen
- Proposer des analyses critiques des problèmes actuels du Togo, de l'Afrique et du monde
- Œuvrer pour la bonne gouvernance
- Promouvoir l'avènement d'une vraie démocratie

Moyens :

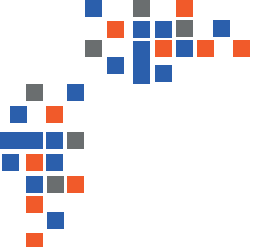
- Organisation de rencontres : conférences-débats, tables rondes, concerts
- Stands thématiques
- Publication de documents imprimés numériques et audiovisuels
- Participation à des émissions radio télévisées
- Participation à des événements tels que des colloques et autres
- Production d'outils d'information, de formation et de sensibilisation

Fonctionnement :

- Un noyau de fondateurs des UST
- Un comité de coordination
- Un comité d'organisation

Membres :

ACAT-Togo - ATTAC Togo - ATDPDH - ASIPTO - ASVITTO - CACIT - CEJP Togo - FTBC - GRAD - LCT - Le Rameau de Jessé - RNMAPS-Togo - MMLK - MMN - Nubueke - OADEL - SADD - SAINTJOP - Sursaut patriotique Togo - SYNPHOT - Togo Réveil - Veille Economique - MC-Winiga ainsi que des citoyens engagés.



Le public des UST
Source : UST

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	8
I. Objectifs	
1.1 Objectif général	9
1.2 Objectifs spécifiques	9
II. Résultats attendus	9
III. Les différents panels	9
IV. Méthodologie	10
V. Déroulement	10
VI. Les panels	10
6.1 Société civile et engagement citoyen en Afrique	10
6.2 Richesses nationales, misère quotidienne	12
6.3 Le secteur minier au Togo : réalités sociales et environnementales	13
6.4 Le monde paysan, quelles réalités aujourd'hui ?	14
6.5 Religion et engagement citoyen	15
6.6 Quelle dynamique pour l'engagement citoyen au Togo ?	16
Recommandations	18
Les UST en chiffres	21



Introduction

En Afrique de l'Ouest, on évoque une société civile quasi inexistante et qui ne fait pas figure de réelle force politique. Hormis les exceptions burkinabè et sénégalaise, les OSC Ouest-africaines souffrent d'une désunion qui fait le jeu des politiques en place et dessert la réalisation des changements sociopolitiques espérés par les populations.

Au Togo, la société civile ne fait malheureusement pas figure d'exception et a du mal à s'unir pour des objectifs communs, ne faisant qu'accentuer le sentiment de méfiance d'une grande partie de la population qui ne croit plus ni en ses dirigeants, ni en leurs opposants et non plus aux OSC qui ne remplissent pas leur rôle de contre-pouvoir efficace et efficient. Les espaces de dialogue sont très restreints, voire quasi inexistants, et la population ne participe que très peu à des débats citoyens qui se retrouvent vite politisés.

Face à la lassitude d'une population qui ne croit plus aux réformes institutionnelles et constitutionnelles tant promises, l'urgence de créer de nouveaux espaces pluriels et diversifiés d'expression pour les citoyens, et la participation de la société civile au suivi des politiques publiques afin de mesurer la qualité de la gouvernance sociale, économique et démocratique sont devenues essentielles. Il s'agit en effet de permettre aux OSC d'échanger à intervalles réguliers sur les problèmes de la société à la base, sur les grands enjeux nationaux en valorisant leur savoir-faire. Il s'agit de contribuer à recentrer les actions sociales, l'activité économique et l'action politique sur les besoins des citoyens et proposer des stratégies d'action pour tenir en éveil les gouvernants sur le respect des principes fondamentaux de la gouvernance sociale, économique, démocratique et politique. Dans le même ordre d'idée, il s'agit de contribuer à la promotion et au renforcement

du Dialogue politique entre les acteurs politiques et ceux de la société civile à travers l'apprentissage et la promotion d'une culture militante, de vérité, d'objectivité et du vivre-ensemble.

Fort de ce constat, des organisations de la société civile togolaises, alliées à des citoyens engagés et des membres de la Diaspora, ont décidé d'organiser les Universités Sociales du Togo afin de donner la possibilité aux citoyens togolais de réfléchir ensemble pour le bien commun.

Ces Universités Sociales du Togo ont pour objectif de s'insérer dans une action à long terme afin de s'ériger en espace de formation citoyenne, mais aussi dans le but de renforcer la mobilisation des togolais, de parler et de réfléchir ensemble sur des sujets centraux pour le développement et l'affirmation de l'Etat de droit au Togo.

Cette première édition s'intitule «Justice et Equité sociales, regards croisés des acteurs» et a pour but d'amener les citoyens à prendre conscience qu'ensemble ils sont les acteurs du changement sociopolitique et que ce changement ne peut pas se faire sans eux. Cette prise de conscience ne peut s'accompagner que d'un changement de paradigme dans notre façon de penser et notre manière d'être et ceci pour le bien-être et le «bien-vivre» de tous.



Devanture des UST, 12 octobre 2016
Source : UST

I. Objectifs

1.1. Objectif général

Les Universités Sociales du Togo ont pour objectif premier de créer un espace de dialogue participatif de remobilisation de la société civile, et plus largement de tous les Togolais, afin que chacun ait connaissance de ses droits mais aussi de ses devoirs et que tous soient à même de s'unir grâce à des objectifs communs, au-delà des clivages idéologiques, sociaux, ethniques ou religieux.

1.2. Objectifs spécifiques

- Créer un espace de dialogue participatif dans lequel chaque citoyen pourra s'exprimer sur ce qu'il ressent individuellement
- Créer une synergie entre les acteurs grâce à des préoccupations communes
- Parler en terme de vécu grâce à un panel représentatif des réalités sociales du pays
- Mettre l'accent sur des thématiques centrales pour le développement du Togo
- Attirer les jeunes grâce à une ambiance festive et décontractée malgré l'importance des sujets et participer à la remobilisation civique et citoyenne de la jeunesse
- Dresser une analyse critique des problèmes et des défis à relever pour le Togo
- Amorcer une union durable des organisations de la société civile afin qu'elles travaillent de concert pour le développement et l'affirmation d'un Etat de droit au Togo
- Rédiger un document de plaidoyer avec des recommandations à destination des décideurs politiques mais également des chancelleries et des représentants des organisations internationales.

II. Résultats attendus

- Les participants ont pu s'exprimer librement sur des sujets qui les touchent au quotidien

- Les différents panels ont su répondre aux préoccupations du public et faire avancer le débat sur les sujets proposés
- Les participants ont compris que parler de développement du pays ne veut pas dire parler de politique et ont appris à en parler plus librement
- Les jeunes ont participé en nombre à l'évènement
- Les organisations de la société civile ont su travailler ensemble et s'unir pour une cause et des objectifs communs
- Un document de plaidoyer à destination des décideurs politiques, des chancelleries et des organisations internationales a été rédigé.

III. Les différents panels

- Société civile et engagement citoyen en Afrique, par Bonaventure KITI, Social Watch Bénin
- Richesses nationales, misère quotidienne, par François Boèvi K. LAWSON BODY, économiste, Thomas KOUMOU, Veille Economique et Pr. Kperkouma WALA, enseignant chercheur à l'université de Lomé
- Le secteur minier au Togo, réalités sociales et environnementales : par Yves K. DOSSOU, coordinateur général de SADD, Nikabou N'SANGUI, travailleur licencié de la mine de Bangeli et Brice AKOMEDI, travailleur licencié de WACEM
- Le monde paysan, quelles réalités aujourd'hui ? Par Valentin Balintiya KONSANA, Entrepreneur agricole, Conseiller et Président de la Commission Etude et Plaidoyer au MAPTO, Tata AMETOEGNINO, OADEL et Emmanuel SOGADJI, LCT
- Religion et engagement citoyen par le Père Gustave SANVEE, le Pasteur GODSON et Mamadou DIOUF, islamologue



- Quelle dynamique pour l'engagement citoyen au Togo ? Par le Pr David DOSSEH, Ferdinand AYITE, l'Alternative, Roger FOLIKOUE, Le Rameau de Jessé et le Pasteur EDOH, MMLK



Le Comité d'Organisation des UST lors de la cérémonie d'ouverture, 12 octobre 2016. Yves K. DOSSOU, David DOSSEH, Roger E. FOLIKOUE
Source : UST

IV. Méthodologie

La méthodologie est participative, basée sur des conférences débats, des témoignages, des visites des stands thématiques, des projections de films, des expositions photos ainsi que des animations musicales et des concerts.

V. Déroulement

La 1ère édition des UST s'est tenue les 12 et 13 octobre 2016, de 8h30 à 19h30 au Centre Communautaire de Bè, Lomé, TOGO.

Durant ces 2 jours, 6 panels thématiques ont été organisés afin d'aborder avec le public les enjeux et principaux défis que rencontrent actuellement le Togo. Des stands thématiques où différentes associations, parties prenantes des UST, ont exposés leurs actions mais aussi des photos qu'elles ont pu prendre sur le terrain selon des thématiques précises : santé, éducation, travailleurs des mines, protection sociale, consommation etc ont été installés. Des films étaient également projetés dans chacun des chapiteaux.

Chaque panel était entrecoupé d'intermèdes musicaux et les 2 jours des UST ont été clôturés par un grand concert.

LES UNIVERSITES SOCIALES DU TOGO
Justice et Equité sociales, regards croisés des acteurs

12 et 13 octobre 2016
Centre communautaire de Bè à Lomé, TOGO

Invité spécial : une icône de la mobilisation citoyenne en Afrique !

Un espace d'échanges et de débats qui donne la possibilité aux citoyens de réfléchir ensemble et d'agir pour le bien commun.
Un espace participatif qui donne la parole aux citoyens.
Un espace qui ne sera marqué par les clivages idéologiques, sociaux, ethniques ou religieux.

Le 12 octobre 2016 :

- 9h : Cérémonie d'ouverture, présentation des objectifs, animation musicale et visite des stands
- 10h-11h30 : 1ère Conférence : Société civile et engagement citoyen en Afrique
- 11h30-13h : Animations des artistes
- 13h-15h : 2ème Conférence : Richesses nationales, misère quotidienne
- 15h-15h30 : Intermède musical
- 15h30-17h : 3ème conférence : Le secteur minier au Togo : réalités sociales et environnementales
- 17h-19h : Animations et concert des artistes

Le 13 octobre 2016 :

- 8h30-10h : 4ème conférence : Le monde paysan, quelles réalités aujourd'hui ? Production consommation, difficultés sociales, quel rôle et appui de l'Etat ?
- 10h-10h30 : Intermède musical
- 10h30-12h : 5ème conférence : Religion et engagement citoyen
- 12h-14h : Animations des artistes
- 14h-16h : 6ème conférence : Quelle dynamique pour l'engagement citoyen au Togo ? Formulation de recommandations
- 16h-16h30 : Mot de clôture, remerciements
- 16h30-19h30 : Grand concert de fin

Une coalition d'acteurs variés :

- citoyens
- universitaires
- travailleurs des mines
- paysans
- syndicalistes
- médecins
- religieux
- ONG
- journalistes

4 chapiteaux thématiques :

- Santé
- Economie
- Education
- Environnement

De nombreux artistes

Slapa Fita, Amen Jah Cisse, Max Homan, Eric MC, Peace Forever et plein d'autres !

ACAT-Togo - ATDNOM - ASIPPO - ASVITTO - ATBEP - CACIT - CEPT Togo - FTBC - GRAD - LET - Le Rameau de Jessé - RNNAPS Togo - MMLK - RNMH - Nolinéba - OMBEL - SAID - Sursaut patriotique Togo - SYRPHOT - Togu Revell - Villa Economique - MC Wérisa

VI. Les panels

1. Société civile et engagement citoyen en Afrique

Cette conférence inaugurale, présentée par M. Bonaventure KITI de Social Watch Bénin, a permis un partage d'expériences sur les différentes formes que peut et doit prendre l'engagement



M. KITI de Social Watch Bénin lors de sa présentation sur «Société civile et engagement citoyen en Afrique»
Source : UST

citoyen en Afrique, et plus spécifiquement en Afrique de l'Ouest. La notion de démocratie participative fut largement débattue afin que chaque citoyen se sente investi et prenne conscience qu'il a des devoirs politiques et civiques, au-delà du simple acte de voter qui fait partie de son devoir civique. Avoir un avis, une opinion politique ne veut pas dire «faire de la politique». La (re)mobilisation des Togolais est primordiale pour rendre la démocratie espérée effective mais surtout pour qu'un développement durable du pays s'opère. Par ailleurs, la société civile dans son ensemble se doit d'être unie afin de s'ériger en réelle force de propositions alternative crédible face aux autorités. Les affaires publiques concernent tous les citoyens et la société civile a un rôle de responsabilité sociale pour ancrer la bonne gouvernance du pays. Ainsi, conformément à la charte universelle des droits de l'Homme : «l'individu a le devoir de servir sa nation. Et dans cette mission, les citoyens ont le droit de demander des comptes aux élus [...]»

Questions du public :

- Comment les OSC peuvent-elles maintenir leur rôle actif ?
- Comment les OSC doivent-elles s'engager sur des questions politiques ?
- Comment les OSC doivent et peuvent-elles collaborer avec les politiques ?
- Quel rôle pour les syndicats ?
- Existe-t-il un texte en Afrique de l'Ouest qui organise les OSC ?
- Comment faire pour arriver à une société civile forte ?
- La société civile togolaise a-t-elle les capacités, financières et de réel engagement, pour s'affirmer sur la scène politique et citoyenne du pays ?
- Les OSC peuvent-elles contraindre les pouvoirs publics à agir en matière d'évasion fiscale ?
- L'alternance est-elle la solution aux problèmes du pays ?

Recommandations :

Les OSC doivent affirmer leur leadership dans la société grâce à une mobilisation constante sur le terrain et passer «du mouvement de confort au



mouvement d'actions et de propositions» Lawson Body. En effet, les OSC doivent s'ériger en réel contre pouvoir productif et légitime, capable de faire des plaidoyers devant le Gouvernement, mais aussi des sensibilisations de proximité ou grand public, des suivis d'impacts par des cellules de participation citoyennes ou encore initier des forums avec des acteurs variés. Ce n'est qu'en étant unies et donc crédibles que les OSC pourront véritablement amener le citoyen à l'investigation et la revendication de ses droits.

2. Richesses nationales, misère quotidienne

Ce panel portant sur une thématique très large a regroupé des économistes, mais aussi un professeur en sciences sociales et un expert en décentralisation et a eu pour but de mettre en parallèle les richesses que possède le Togo (minerais, fertilité des sols, potentialités économiques etc.) et la misère qui ne cesse de croître dans le pays, principalement dans les localités «possédant» ces richesses. Ironie du sort ou cruel constat du pillage auquel sont soumis les citoyens ? En 2015, plus de 50% de Togolais vit dans la pauvreté et on note une progression de la pauvreté de l'ordre de 6 points à Lomé entre 2011 et 2015. Il apparaît de façon claire que ceci est en grande partie dû à une mauvaise répartition des richesses où la majorité est détenue par une minorité de privilégiés. Selon l'économiste Lawson Body, dans la plupart des catégories de mé-

nages, les revenus ne parviennent pas à couvrir les dépenses du foyer : seulement à hauteur de 62,5% pour un ménage gagnant 100 000 FCFA / mois tandis qu'un individu seul ne gagnant que 60 000 FCFA/ mois (soit 2x le SMIG) ne parvient à couvrir ses dépenses qu'à hauteur de 37%... L'emploi décent est donc un problème de taille au Togo et il est clair que la plupart des Togolais vit aujourd'hui dans la précarité avec des revenus faibles qui ne lui permettent pas de satisfaire ses besoins fondamentaux. Par ailleurs, de plus en plus de travailleurs se retrouvent dans des emplois précaires : environ 75% des actifs.

Enfin, le processus de la décentralisation a largement été débattu et son effectivité apparaît alors comme un élément essentiel et primordial au développement durable du pays.

Questions du public :

- La formation dispensée aux jeunes au Togo est-elle en adéquation avec le marché de l'emploi et les réalités socio-économiques ?
- Comment limiter le colonialisme économique ?
- Comment faire reculer la misère dans notre pays ?

Recommandations :

Au regard des réalités du continent et de notre pays, il y a nécessité d'une nouvelle approche du développement en Afrique. Cette approche doit induire une transformation des économies africaines dans l'intérêt des populations du continent et soutenir l'industrialisation, la transformation de l'agriculture, la promotion du commerce et de l'intégration régionale, la création d'emplois décents pour plus d'équité et de justice sociales. Un rôle essentiel revient à l'Etat appuyé par le secteur privé dans la mise en œuvre d'une telle approche. Les acteurs sociaux, par leur mobilisation, leur créativité et leurs propositions alternatives doivent aussi jouer leur partition pour amener les Etats et les entreprises à opérer un tel changement.



Le panel «Richesses nationales, misère quotidienne»
Source : UST

3. Le secteur minier au Togo : réalités sociales et environnementales

Le coordonnateur général de Solidarité et Action pour le Développement Durable ainsi qu'un travailleur licencié de MM Mining à Bangeli et un travailleur licencié de Wacem à Tabligbo sont venus exposer les conditions de vie et de travail des ouvriers dans le secteur des mines au Togo.

Plusieurs points essentiels ont été abordés:

- les horaires de travail qui vont bien au-delà des 40h par semaine
 - la non reconnaissance de leur statut
 - le non respect des droits sociaux
 - les licenciements abusifs
 - la non effectivité de la prise en charge des accidents de travail
 - l'absence de contrat visé par l'inspection du travail
 - pas de protection sociale pour la majorité des travailleurs ; ce qui entraîne des pertes d'emploi sans indemnité, un non remboursement des frais médicaux, l'absence de congés payés etc.
- Avec les travailleurs des mines, c'est toute la population des localités concernées qui vit dans une très grande précarité.

Questions du public :

- L'inspecteur du travail peut-il inspecter les sociétés privées ?
- Comment se mobiliser pour faire évoluer la situation des travailleurs dans les entreprises minières et de la zone franche ?

Recommandations :

Le cadre juridique du secteur minier doit impérativement être révisé : - Révision du code minier (le Projet maintient la participation gratuite de l'Etat à 10%, ainsi que la possibilité d'une participation maximale de 20% prévue au bénéfice des secteurs privés ou publics togolais. Ces seuils sont bien inférieurs aux 50% demandés par les OSC).

- Adoption d'une convention collective sectorielle



Le panel «Secteur minier au Togo»

Source : UST

- Adoption des dispositions relatives au respect de l'environnement
- Ratification de la Convention 176 de l'OIT sur la SST dans les mines

En effet, par rapport aux nombreux risques et à la fréquence des accidents où aucune disposition n'est prise, la convention de l'OIT sur la SST est primordiale pour protéger les travailleurs.

- Formation des inspecteurs et des médecins du travail tout en mettant les moyens à leur disposition et en garantissant leur accès aux lieux de travail des mines.

Par ailleurs, l'un des gros problèmes dans les mines (tout comme dans la zone franche) est le nombre encore bien trop faible des employés déclarés à la CNSS. Ceci implique que la très grande majorité de ces travailleurs n'a aucune protection sociale et donc n'a pas accès aux prestations de la caisse, aux prestations familiales, de retraite.

A ceci s'ajoute un contrôle du tâcheronnat qui pour l'instant précarise encore plus les employés. En effet, le Code du travail a soumis le tâcheron aux mêmes obligations sociales que l'employeur principal mais en réalité, l'employeur principal pour écarter sa responsabilité vis-à-vis des travailleurs, les place sous tâcheronnat, se désengageant ainsi de ses obligations sociales. De ce



fait, les conditions du travail décent ne sont pas respectées pour ces catégories de travailleurs : pas de protection sociale, absence de fourniture d'équipements de protection individuelle, pas de visite médicale, la majorité a un salaire en bas du SMIG, ils n'ont pas droit aux primes et ont des contrats en CDD très précaires.

4. Le monde paysan, quelles réalités aujourd'hui ?

Ce panel constitué d'un représentant de la Ligue des Consommateurs du Togo, d'un membre d'OADEL pour la promotion des produits locaux et d'un représentant du monde paysan a abordé des sujets riches variés qui minent aujourd'hui l'agriculture togolaise. D'abord, il a été question des scandales de l'importation de produits déjà périmés ou des produits contrefaits et donc nocifs à la consommation (affaire Efferalgan). Ensuite, les marchés locaux et les habitudes alimentaires sont « parasités » par la consommation de produits importés à bas coûts et à faible valeur nutritive, au détriment des produits cultivés localement et commercialisés sur les marchés locaux, vendus à des prix un peu plus élevés afin de ne pas vendre à perte. N'arrivant pas à écouler leur stock, une grande partie des paysans togolais vend à perte. Au Togo, les subventions agricoles sont encore faibles et l'agriculture familiale souffre de nombreux préjugés, peinant à convaincre les décideurs politiques quant à ses capacités à nourrir la population. Souvent perçue comme archaïque, l'agriculture familiale s'avère être cependant le modèle capable d'assurer la sécurité alimentaire et d'affirmer la souveraineté alimentaire des Etats d'Afrique de l'Ouest, comme le Togo, grâce à ses savoir-faire adaptés aux contextes locaux et à la va-

lorisation de la biodiversité notamment. Même si toutes les agricultures familiales ne sont pas soutenables et méritent d'évoluer à la faveur du renforcement des capacités théoriques et techniques des paysans, certains types d'agricultures familiales, comme l'agroécologie, s'avèrent être hautement innovants et en capacité d'assurer des revenus paysans conséquents, qui sont plus autonomes (mobilisation des ressources et des savoir-faire locaux) et économes (plus résilients face aux chocs des marchés). Au-delà du facteur productif, il a été démontré que l'agriculture familiale est l'une des solutions pour pallier le problème du chômage, notamment du chômage des jeunes, et a un potentiel de résilience nettement supérieur au modèle agrobusiness. L'agriculture familiale vient renforcer l'économie et les marchés locaux et affirme la diversité culturelle et alimentaire des territoires. L'agriculture familiale est un modèle agricole qui entretient des liens profonds entre le foyer et la terre, qui a une valeur intrinsèque et n'est pas seulement perçue comme un bien. Le travail agricole est fait des dimensions alimentaire, culturelle et de dignité.

Questions du public :

- Comment faire pour évacuer des marchés locaux les produits toxiques nuisibles à la santé?
- Comment consommer mieux ?
- Quel avantage de manger local ?



Le panel «Le monde paysan au Togo»
Source : UST

Recommandations :

La souveraineté alimentaire des Etats Ouest-africains est un objectif primordial pour assurer aussi bien la sécurité alimentaire qu'affirmer une souveraineté économique encore trop soumise à la pression de la mondialisation économique. Au Togo, le secteur agricole emploie plus de 70% de la population et représente près de 40% du PIB national. Cette agriculture est en très grande majorité une agriculture familiale plurielle.

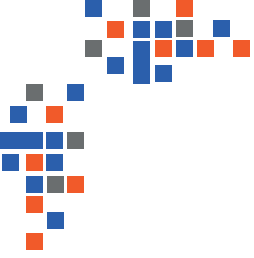
Il s'agit fondamentalement de décider de poursuivre un système parfois injuste et destructeur ou de (re)donner du sens et une vraie place aux alternatives plurielles et diverses pour s'engager sur la voie d'un changement de paradigme qui placerait en son cœur la sécurité et la souveraineté alimentaires, l'adaptation aux changements climatiques et de biodiversité, promoteurs de justice sociale. Aujourd'hui au Togo, les subventions publiques en direction des agriculteurs togolais sont encore trop faibles et ne concernent, pour la plupart, que les intrants. Face à un marché de plus en plus mondialisé où les produits occidentaux et des BRICS sont largement subventionnés, les produits togolais locaux ont du mal à s'affirmer. En effet, le dumping agricole vient totalement déstructurer l'économie agricole locale qui n'est plus à même de concurrencer les produits importés à bas coûts. On parle alors de commerce déloyal avec des subventions à l'exportation et des aides directes qui viennent appauvrir les paysans des pays dits «du Sud» qui n'arrivent plus à écouler leurs produits. Outre un contrôle de la production et un abaissement, voire une suppression, des aides à l'exportation, par les pays européens, il convient également aux pays du Sud, dont le Togo, de donner à leurs paysans les moyens de s'affirmer sur les marchés grâce à des protections douanières et à la préférence communautaire. De plus, des aides directes peuvent permettre à réguler les marchés agricoles et donc participer à réduire le dumping agricole auquel sont aujourd'hui soumis les pays Ouest-africains.



Aux UST, nous mangeons local et de qualité : 100% made in Togo. Source : UST

5. Religion et engagement citoyen

Ce panel formé par des représentants catholique, protestant et musulman a permis de démontrer le lien ténu qui existe entre la religion et l'engagement citoyen, mais aussi la façon dont parfois cet engagement est perçu comme dangereux, mauvais par certains, dû à un enseignement religieux parfois erroné. Le Père Sanvee a pourtant rappelé que l'engagement citoyen est promu par de nombreuses lettres que les évêques ont adressées au gouvernement. Il souligne que ce ne sont pas les textes sacrés qui recommandent d'être en union avec les autres mais plutôt la foi en Jésus Christ mort et ressuscité qui amène à lutter pour le bien des pauvres, des droits violés et pour la liberté des peuples asservis. Le Pasteur Edoh quant à lui exhorte l'Eglise à encourager plus largement la population à prendre pleine possession de son rôle de citoyen actif. L'islamologue a lui rappelé le rôle fondamental du vote qui n'est pas forcément bien compris. Il déplore le manque de sensibilisation de la grande majorité quant aux effets d'un vote. Dans l'Islam, il est recommandé de voter pour le plus méritant mais combien de personnes s'intéressent réellement aux élections et comprennent les avantages et les conséquences de leurs choix ?



Le panel «Religion et engagement citoyen»
Source : UST

Questions du public :

- Les religieux peuvent-ils s'engager dans les débats sociaux ?
- L'Islam empêche-t-il de s'engager socialement ?
- Quel est le rôle des chrétiens dans ce que vit la population togolaise actuellement, quelle part de responsabilités ?
- Comment s'engager sans courir de risque ?

Recommandations :

L'engagement citoyen fait partie intégrante de la religion mais beaucoup l'ignorent ou du moins n'en saisissent pas toute la quintessence pourtant rappelée dans les textes sacrés. Il s'agit donc de renforcer la part de l'enseignement civique et citoyen dans l'enseignement religieux qui est actuellement dispensé au Togo. Par ailleurs, privilégier le dialogue interreligieux paraît indispensable pour renforcer la cohésion sociale et citoyenne et permettre à chacun des retours d'expériences variées quant à la corrélation foi/engagement citoyen.

6. Quelle dynamique pour l'engagement citoyen au Togo ?

Ce dernier panel était véritablement un partage d'expérience des différentes formes que peuvent

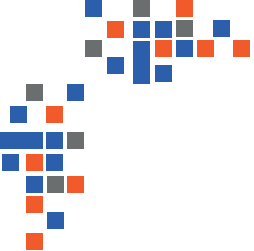
prendre l'engagement citoyen au Togo (exemple de syndicalistes du SYNPHOT, de journalistes engagés, d'universitaires etc.). Par ailleurs il s'est agi également d'avoir un retour de la part du public sur cette première édition des Universités Sociales et d'aborder les perspectives.

Le public a recommandé aux Universités Sociales :

- de s'encrener également au niveau régional à l'intérieur du pays
- de devenir un événement annuel ou biennuel de réflexion
- de se tenir plutôt le week-end afin de pouvoir permettre à un plus grand nombre de pouvoir venir assister aux débats
- de porter comme il se doit les recommandations ayant émané des débats et d'informer le public du suivi de ces recommandations
- d'animer une colonne dans le journal l'Alternative
- de maintenir une dynamique sur les réseaux sociaux
- de faire une émission radio au moins une fois par mois et de la synchroniser avec les radios de l'intérieur
- d'axer les activités sur la jeunesse avec des thèmes tels que le chômage, le sous-emploi etc.



Le public des UST
Source : UST



RECOMMANDATIONS

Les UST exhortent vivement le Gouvernement togolais:

- 1. A finaliser le processus de décentralisation et à organiser les élections locales avant les législatives de 2018, afin de consolider la bonne gouvernance aux plans local et national.**
- 2. A exiger un minimum contraignant en matière de RSE et de droit de l'Homme dans les entreprises conformément aux standards nationaux et internationaux.**
- 3. A mettre en application les dispositions de l'article 145 de la Constitution togolaise qui fait obligation au Président de la République, aux membres du gouvernement gouvernants, aux membres du bureau de l'Assemblée, aux directeurs de sociétés publiques et directeurs des administrations publiques centrales de déclarer leurs biens et avoirs au début et la fin de leur fonction.**
- 4. A mettre en place une commission parlementaire devant valider les nominations des directeurs de sociétés publiques et des directeurs centraux de l'administration et que l'accession aux postes soit soumise à un appel à candidature publique.**
- 5. A rationaliser les investissements dans le secteur agricole afin que les ressources puissent bénéficier directement aux paysans ; faire la promotion des produits locaux et mettre en place des mécanismes qui leur garantissent des avantages comparatifs sur les marchés nationaux.**
- 6. A reconnaître et promouvoir l'agriculture familiale comme modèle agricole durable.**
- 7. A prendre des mesures efficaces et urgentes pour limiter l'accaparement des terres au Togo par une relecture du projet de code foncier en y associant les OSC et les représentants des communautés.**
- 8. A reconstruire le plus tôt possible les marchés de Lomé et de Kara détruits lors d'incendies.**
- 9. A mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement financiers des victimes des incendies.**
- 10. A réviser le cadre juridique du secteur minier, en concertation avec la société civile, de façon à augmenter les parts des nationaux dans les industries minières et imposant une participation nationale (Etat et secteur privé) minimum de 45%.**

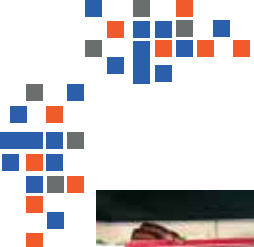
- 11. A faire de la santé une vraie priorité de l'action gouvernementale en améliorant de façon notable les conditions d'exercice, l'accessibilité et la qualité des soins à la population.**
- 12. A mettre en oeuvre une réelle politique de préservation de l'environnement afin de garantir aux prochaines générations un cadre sain d'existence.**
- 13. A améliorer le système éducatif pour qu'il soit à même de répondre aux besoins en compétences nécessaires au développement de la nation, par une meilleure allocation des ressources, une meilleure formation des enseignants, et des curricula adaptés aux besoins des communautés.**
- 14. A humaniser le travail dans le secteur de la Zone franche en relisant le statut des entreprises pour y intégrer des gages de travail décent au profit des employés et ouvriers.**

Les UST recommandent aux OSC :

- 15. De renforcer les actions collectives et plurisectorielles, y compris avec la diaspora, dans la résolution des problèmes sociaux.**
- 16. D'intensifier les actions de formation civique et citoyenne dans tout le pays, y compris dans les milieux religieux.**

Les UST recommandent aux opérateurs économiques et inspecteurs du travail :

- 17. De procéder à la déclaration des travailleurs à la CNSS et d'honorer effectivement les engagements y afférents.**
- 18. De contrôler le tâcheronnat pour un respect strict des obligations sociales vis à vis des travailleurs.**



Les chapiteaux thématiques : à gauche : Protection Sociale, à droite : secteur minier au Togo

Source : UST



Le public des UST

Source : UST



A gauche : le groupe Peace Forever / A droite : Eric MC et Amen Jah Cissé

Source : UST

LES UNIVERSITÉS SOCIALES DU TOGO

En chiffres ...

- Plus de 450 participants sur 2 jours
- Plus de 20 panelistes
- De nombreux témoignages
- Une trentaine d'OSC togolaises, mais aussi de la diaspora engagées
- 4 chapiteaux thématiques

Un grand merci !

Nous ne lâcherons plus rien

LES UNIVERSITÉS SOCIALES DU TOGO

JUSTICE ET ÉQUITÉ SOCIALES, REGARDS CROISÉS DES ACTEURS

Avec le soutien de :

ACAT-Togo - ATTAC Togo - ATDPDH - ASIPTO - ASVITTO - CACIT - CCFD-Terre Solidaire (France) - CEJP Togo
- FTBC - GRAD - LCT - Le Rameau de Jessé - RNMAPS-Togo - MMLK - MMN - Nubueke - OADEL - SADD -
SAINTJOP - Sursaut patriotique Togo - SYNPHOT - Togo Réveil - Veille Economique - MC-Winiga ainsi que des
citoyens engagés.



Octobre 2016